

Colmar, le 12 juin 2019

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de l'éducation  
nationale du Haut-Rhin,

à

Mesdames les institutrices et messieurs  
les instituteurs,  
Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles du Haut-Rhin,

## **Objet : Appel à candidature - Ecole primaire de l'Illberg à Mulhouse**

**Division  
de l'enseignant, des  
moyens et de la  
formation continue  
du 1<sup>er</sup> degré**

**Trois postes d'enseignants et un poste de directeur d'école quatre classes sont  
créés au 1<sup>er</sup> septembre 2019.**

Dossier suivi par  
Sylvie PHILIPPE  
Aline MARECHAL  
03.89.21.56.40  
03.89.21.56.19  
l68d1@ac-strasbourg.fr

L'école primaire de l'Illberg de Mulhouse repose sur le principe d'une coopération étroite entre l'Education Nationale d'une part, pour l'offre pédagogique sur le temps scolaire, et la ville de Mulhouse d'autre part, pour la mise à disposition des infrastructures et le projet éducatif sur les temps périscolaires.

**Adresse postale**  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
du Haut-Rhin  
52-54 avenue de la  
république  
BP 60092  
68017 COLMAR Cedex

Comme pour toute école publique, les contenus d'enseignement sont ceux prévus par les programmes officiels de l'Education Nationale. **Mais l'apprentissage de la langue vivante étrangère est renforcé par un enseignement bilingue en français et en anglais. Les enseignants de l'école sont donc spécialement recrutés pour leurs compétences linguistiques.**

Le caractère innovant de cette proposition pédagogique se traduit également par l'impulsion de différents projets, par des choix d'organisations pédagogiques modulables et par l'usage des outils numériques.

L'école fonctionnera sur 9 demi-journées, dont le mercredi matin.

### **Qualifications requises**

- Les candidats devront avoir une excellente maîtrise de l'anglais (certification en langue) ;
- Avoir des connaissances précises en pédagogie et en didactique ;
- Avoir des connaissances précises en pédagogie et en didactique de l'enseignement des langues vivantes ;
- Maîtriser l'usage des outils numériques au service des enseignements ;
- Etre inscrit sur la liste d'aptitude pour les candidats à la direction d'école.

### **Missions**

- S'inscrire dans une démarche de projet et construire en équipe le projet pédagogique de cette nouvelle école ;
- Enseigner en français et en anglais les disciplines au programme de l'école primaire ;
- Assurer le suivi du parcours de tous les élèves en prenant en compte leurs antécédents et leurs besoins particuliers ;
- Travailler en équipe ;

- Collaborer avec les partenaires de l'école et en particulier avec la mairie et les parents d'élèves ;
- Animer une équipe, impulser toutes les actions nécessaires, piloter le projet d'école pour les candidats à la direction.

### **Qualités requises**

- La mise en œuvre de ce projet innovant nécessitera une grande disponibilité ;
- Capacités à communiquer et à travailler en équipe avec des partenaires multiples ;
- Capacités à concevoir un enseignement différencié, au sein de classes multi-niveaux ;
- Goût pour l'innovation et la recherche ;
- Sens des responsabilités, savoir gérer les situations sensibles, savoir utiliser les outils de dialogue constructif ;
- Faire preuve d'assertivité pour les candidats à la direction d'école.

### **Les modalités de recrutement**

Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec M. Philippe VENCK, IENA- DASEN 03 89 21 56 76, [i68cab@ac-strasbourg.fr](mailto:i68cab@ac-strasbourg.fr).

### **Les candidats enverront une lettre de candidature motivée, au plus tard le 20 juin, à :**

- Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, par voie postale
- ainsi que par mail à l'adresse : [i68d1@ac-strasbourg.fr](mailto:i68d1@ac-strasbourg.fr)

Une commission recevra les candidats individuellement pour un entretien, exception faite des enseignants ayant reçu un avis défavorable de leur inspecteur de circonscription qui ne seront pas reçus par la commission.

Ces postes relèvent de la catégorie des postes à profils, le départage des candidats sera fait par une commission d'entretien qui établira une liste classante (hors barème).

### **La nomination**

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis. La candidature à ce type de poste relève d'un choix personnel et réfléchi. Il est ainsi précisé que tout enseignant qui postule dont la candidature serait retenue ne peut refuser d'être affecté sur ce poste.

Signé : Anne-Marie MAIRE